

BUDGET 2016 : MAINTENIR LE CAP

Malgré un contexte économique encore fragile et la baisse continue des dotations de l'Etat, la CCMM a choisi cette année encore de miser sur l'investissement, au service des habitants de Moselle et Madon. Cette stratégie volontariste menée depuis le début du mandat se déploie autour de deux axes fondamentaux : préserver l'effort d'équipement et l'action pour les services aux habitants et mettre en place les moyens d'atteindre ces objectifs.



Décryptage avec Filipe Pinho, président

Tout en s'adaptant à un contexte financier nouveau, les élus de Moselle et Madon ont décidé de rester fidèles à une vision dynamique des politiques publiques portées par la CCMM. Parce que c'est l'action publique, notamment celle de l'intercommunalité, qui a transformé l'image du bassin et lui permet d'attirer de nouveaux habitants ; parce que c'est l'action publique qui crée de l'activité pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics, secteur vital pour l'économie et l'emploi.

Poursuivre l'action pour l'équipement et les services aux habitants

Après la reconfiguration du réseau de transports T'MM et la constitution d'un service d'urbanisme mutualisé à l'échelle du pays Terres de Lorraine, les élus de Moselle et Madon ont confirmé une enveloppe d'investissements de 30 000 000 € TTC sur la durée du mandat pour un double objectif :

- Maintenir et conforter la qualité des services publics proposés aux habitants
- Soutenir l'activité du BTP en période de crise

Dégager les marges de manœuvre pour financer le projet

Mise en œuvre de la deuxième phase de l'évolution des taux de fiscalité : augmentation d'1 point de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti et d'1,25 de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) est fixé à 24.16 %, inchangé depuis 2012.

« L'effort demandé aux contribuables cette année encore est réel. Mais l'ensemble de ces mesures est essentiel pour atteindre le niveau de capacité d'autofinancement indispensable à la mise en œuvre des projets d'investissements. explique Filipe Pinho.

Poursuivre activement la mise en œuvre du plan global d'économies

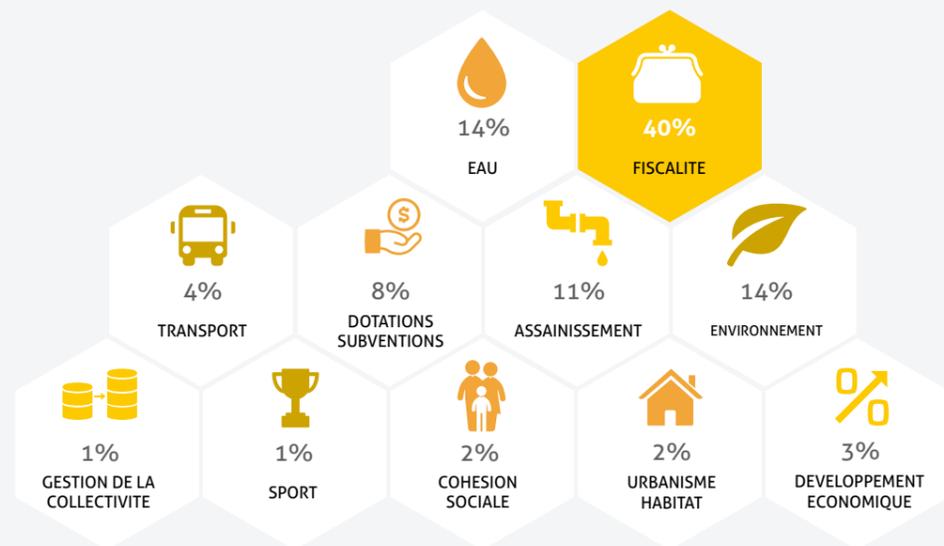
Le débat d'orientation budgétaire avait fixé à 750 000 € l'objectif d'économies à réaliser sur une période de 4 ans. « C'est un objectif ambitieux, qui demande aux élus d'opérer des choix politiques parfois douloureux sur le devenir de nombreux actions ou services. » souligne Filipe Pinho.

La mise en œuvre du plan a été engagée sans tarder en 2015. Ainsi les élus ont stoppé la prestation balayage qui posait question en termes de coût et d'efficacité (100 000 € d'économies). Ils ont révisé le règlement des aides accordées aux particuliers en matière d'habitat (30 000 € d'économies).

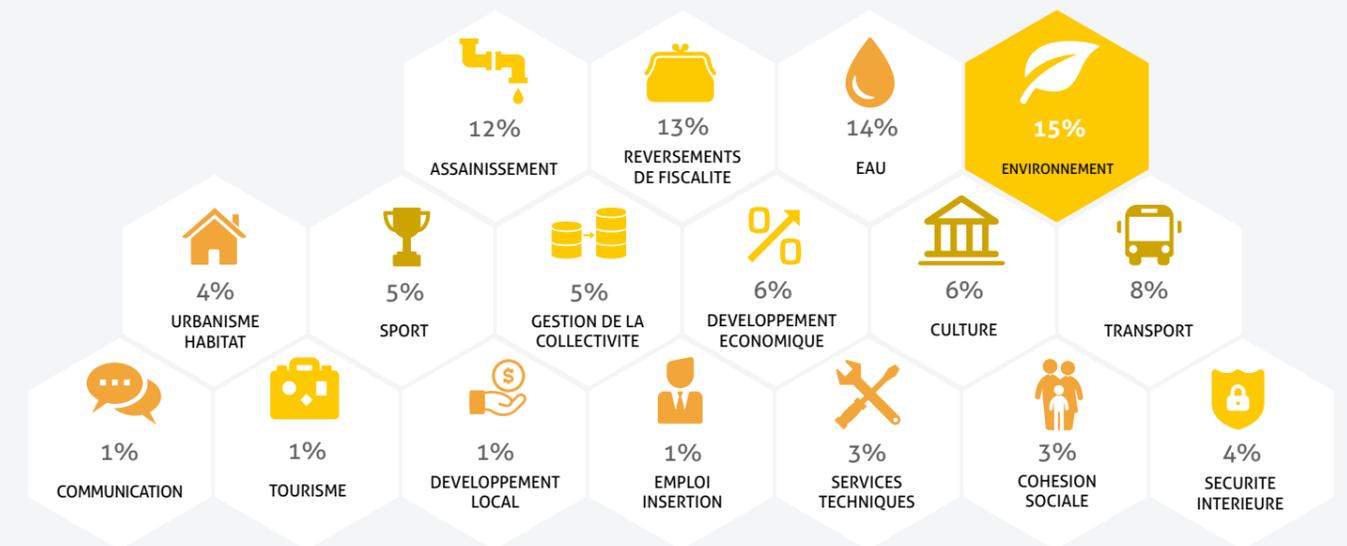
Ils encadrent strictement les charges de personnel : non renouvellement de CDD sur emplois non permanents, non renouvellement des contrats d'avenir, recherche systématique de toutes pistes de mutualisation interne et d'optimisation, non remplacement de départs en retraite. Enfin, une démarche est engagée pour améliorer en permanence l'organisation et optimiser les procédures afin de rendre un service public toujours plus efficient.



D'où vient l'argent ? (répartition pour 100 euros)



Où va l'argent ? (répartition pour 100 euros)



Comment concilier impératif d'économies et élaboration du projet de territoire ?

Filipe Pinho, président

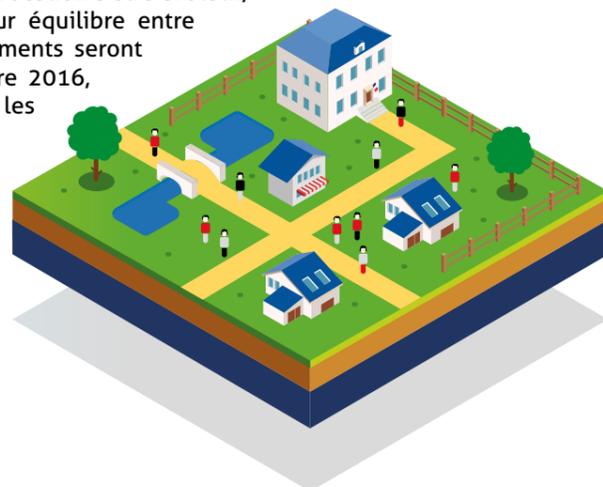
Il ne s'agit pas de « ne plus rien faire » ou de « réduire la voilure tous azimuts ». Il s'agit, dans une démarche construite et responsable, de revisiter les politiques existantes, pour les adapter au contexte nouveau et rendre possible le lancement de nouvelles actions.

Dans cet esprit, au moins deux pistes seront explorées cette année :

- L'évolution du réseau de bibliothèques : aujourd'hui le réseau de lecture publique de Moselle et Madon compte 11 bibliothèques pour 19 communes, c'est-à-dire une couverture particulièrement dense du territoire intercommunal.

Une démarche a donc été engagée pour impulser l'évolution du réseau, en tenant compte de la réalité de la fréquentation actuelle de chaque point, des exigences de la mise aux normes des locaux, le tout dans une concertation étroite avec les élus municipaux et les bénévoles qui s'investissent dans l'animation des bibliothèques. Par ailleurs la fin de l'activité de prêt d'ouvrages ne signifie pas la disparition pure et simple de l'animation culturelle proposée par la CCMM dans la commune : des animations seront prévues même en l'absence de lieu d'accueil permanent.

- L'évolution du réseau de transport : le réseau T'MM 2015 a été mis en service en septembre dernier. Lorsqu'il a été présenté au conseil, il a été précisé qu'il avait vocation à être évolutif, de manière à trouver le meilleur équilibre entre le coût et le service. Des ajustements seront opérés à la rentrée de septembre 2016, sans pour autant bouleverser les lignes actuelles.



Les principaux projets 2016

Construction du futur centre aquatique : lancement des travaux à la fin de l'année

Mise en service de la station de potabilisation : mise en service en juin 2016 (cf page 4)

Aménagement de la nouvelle déchèterie : première pierre posée le 20 avril pour un achèvement du chantier à l'automne. Le projet s'élève à environ 1 M€, avec des subventions déjà acquises auprès du département et de l'ADEME à hauteur d'environ 40%.

Aménagement du parc d'activités Brabois-Forestière : la concession d'aménagement a été signée fin 2015 avec la SEBL, et la totalité des emprises foncières sont désormais maîtrisées par la CCMM sur la tranche située au nord-ouest de la RD 974. Cela permettra à l'aménageur de finaliser en 2016 les études préalables pour un démarrage des travaux en 2017.

Définition des orientations de la reconversion du site ex-INRS : la collectivité a demandé à l'EPFL d'acquiescer le site anciennement

occupé par l'INRS, de manière à maîtriser le devenir de cette emprise importante et stratégique. En mai 2015 le conseil communautaire a proposé un projet de campus, regroupant collège, lycée et école des métiers du fer. En 2016 il conviendra d'évaluer la faisabilité du projet, et de définir en conséquence les orientations de la reconversion du site.

Elaboration d'un projet de territoire pragmatique et opérationnel : 2016 sera aussi l'année de l'élaboration du projet de territoire. Compte tenu du contexte, des multiples projets déjà en cours et des orientations rappelées plus haut, il s'agit d'adopter un projet à la fois ambitieux mais réaliste et opérationnel, qui donnera le cap de l'action de la CCMM jusqu'à la fin du mandat.

Construction d'un projet social communautaire : il s'agit d'écrire ensemble le volet humain du projet de territoire. Bébé, enfant, ado, adulte, sénior : comment bien vivre en Moselle et Madon ?

